

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance du 11 novembre 1900, des médailles d'honneur de 2^e classe ont été accordées à MM. de Santis, ancien adjudant dans la Compagnie des Gardes d'honneur, et Jacques Cotta, carabinier.

Par Ordonnance du 12 novembre 1900 ont été autorisés :

S. Exc. M. Léopold-Fernand Comte Balny d'Avricourt, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de S. A. S. le Prince près le Gouvernement français, à accepter et à porter la décoration de Commandeur de l'Ordre de la Légion d'honneur ;

M. Jules-René Comte de Lamotte d'Allogny, Chambellan de S. A. S. le Prince, à accepter et à porter la décoration d'Officier de la Légion d'honneur ;

M. Emile Bernich, Conseiller privé de S. A. S. le Prince, à accepter et à porter la décoration de Chevalier de l'Ordre de la Légion d'honneur.

Par une autre Ordonnance du même jour, M. Jules-René Comte de Lamotte d'Allogny, Chambellan de S. A. S. le Prince, est autorisé à accepter et à porter la décoration de Commandeur de l'Ordre bavarois de Saint-Michel, qui lui a été conférée par S. A. R. le Prince Régent de Bavière.

Par Ordonnance du 12 novembre 1900, MM. Antoine Magagnosc, chef de cuisine et Hans Hieber, chasseur, ont été autorisés à accepter et à porter la médaille d'or de l'Ordre de la Couronne, qui leur a été accordée par S. M. l'Empereur d'Allemagne.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

LA DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES de l'Exposition Universelle de 1900

La fête de la Saint-Albert a été, cette année, célébrée avec un particulier éclat. Elle a eu pour heureux prélude, la distribution solennelle des diplômes aux participants de l'Exposition Universelle de Paris dans le Pavillon de Monaco. S. A. S. le Prince, qui a daigné exposer lui-même les importants résultats de ses travaux scientifiques et les instruments de ses explorations océanographiques, a voulu que tous ceux qui ont collaboré au succès que la Principauté a obtenu à la grande et pacifique manifestation internationale de Paris, reçoivent et conservent un précieux et durable souvenir de l'œuvre à laquelle ils ont pris part.

La remise des diplômes, issue de cette généreuse pensée, a donc donné lieu mercredi dernier à une

cérémonie des plus intéressantes et fourni à S. Exc. M. le Gouverneur Général, qui la présidait, l'occasion de prononcer un très beau et très éloquent discours.

M. Olivier Ritt avait, pour la circonstance, fait disposer tout spécialement ses salons de réception ; dans le fond de la plus grande pièce avait été élevée une estrade pour les principales autorités et les membres du Comité d'organisation de l'Exposition. Devant cette estrade, des rangées de chaises avaient été placées pour les invités (les premiers rangs pour les exposants, les autres pour les notabilités monégasques et les dames). Dans tous les coins, des massifs de fleurs et de verdure égayaient le coup d'œil.

A 2 heures et demie, S. Exc. M. le Gouverneur Général prend place au fauteuil de la présidence, ayant à sa droite S. G. M^{re} Theuret, évêque de Monaco, et à sa gauche M. André, consul de France. Autour d'eux, sur l'estrade, ont pris place M. le baron de Rolland, président du Tribunal Supérieur ; M. le comte Gastaldi, maire de Monaco ; MM. les colonels Bellando de Castro et comte de Christen ; M. Camille Blanc, président du Comité d'organisation de l'Exposition ; M. Jean Blanchy, secrétaire des Commandements de Son Altesse Sérénissime ; M. Gustave Saige, membre de l'Institut et archiviste du Palais ; M. le chevalier Jolivot, secrétaire du Conseil d'Etat ; M^{re} Guyotte ; M. Georges Bornier, directeur général, et M. Cabirau, directeur de la Société des Bains de Mer ; M. de Monicault, avocat général ; M. le chevalier de Loth, premier adjoint au maire de Monaco ; MM. Otto et de Millo.

M. A. Noghès, faisant fonction de secrétaire, est assis à une petite table sur le côté de l'estrade.

Parmi les invités, nous remarquons M. Schmit, le très artiste architecte de la Société des Bains de Mer, qui est présent au double titre de membre du Jury de l'Exposition et d'exposant. Tous les Chefs de Service et la plupart des fonctionnaires civils et militaires sont également présents. Dans un groupe de dames se trouvent M^{me} Olivier Ritt, ayant près d'elle M. l'ambassadeur Roustan, son frère ; M^{me} Jean Blanchy, M^{me} la vicomtesse et M^{lles} Gastaldi, M^{me} Georges Bornier, M^{me} de Monicault, M^{me} Jolivot, M^{me} de Villeneuve et M^{me} Gerber.

Dans une salle voisine, caché par des tentures, un excellent orchestre composé des meilleurs musiciens du Casino de Monte Carlo, exécute d'abord, sous la direction de M. Vialet, une brillante ouverture.

S. Exc. M. Olivier Ritt se lève ensuite et au milieu de l'attention générale, prononce le discours suivant, dont les principaux passages sont soulignés par des applaudissements unanimes :

Monseigneur l'Evêque,
Mesdames, Messieurs,

Bien douce à remplir est la mission que notre Auguste Souverain a daigné me donner de présider aujourd'hui, au Gouvernement, la cérémonie de la remise des diplômes aux exposants ayant pris part, sous le pavillon moné-

gasque, à l'Exposition Universelle de Paris qui vient de prendre fin.

C'est une grande consolation aux tristesses, aux défaillances, aux crimes du dix-neuvième siècle, que le merveilleux épanouissement des progrès qu'il a réalisés dans toutes les branches de l'activité humaine, l'inlassable recherche des secrets de la nature et les ingénieuses et bienfaisantes applications qu'il a su faire de tant de découvertes sublimes.

Parmi les manifestations de cette ardente poursuite des conquêtes pacifiques, particulièrement intéressantes ont été les expositions universelles des produits de l'art, de l'industrie et du commerce. Modestement commencées, il y a soixante ans à peine, avec quelques centaines d'exposants, elles ont abouti, en 1900, à des résultats inouïs. 63,000 concurrents, 40,000,000 de visiteurs, ont attesté qu'avec la plus entière confiance, malgré les graves préoccupations générales, tous les peuples civilisés de la terre ont tenu à se rendre à l'invitation de la France et à donner ainsi un des plus splendides spectacles qui se puissent rêver.

Nous devons tous, ici, être fiers du rôle joué par la Principauté dans ce concert universel et des mesures prises pour mettre en œuvre, à cette occasion, les ressources dont elle peut disposer.

A disséminer ses envois dans les différentes classes, elle eût risqué, sauf pour un rapport absolument hors de pair, de voir ses produits noyés dans la masse. Telle qu'elle a été conçue et organisée, son exposition a obtenu un succès très enviable.

Pour commencer par l'édifice dans lequel a été groupée cette exposition, l'opinion publique et ses échos dans la presse du monde ont classé le Pavillon Monégasque parmi les premiers de la rue des Nations, d'inoubliable mémoire. Toutes les qualités s'y trouvaient réunies : rappel très réussi de l'ancien style du Palais Princier et de ses décorations successives ; harmonieuse adaptation des constructions du temps actuel ; excellente distribution intérieure : richesse de détails ; splendeurs de l'illumination. Tout explique les éloges qui lui ont été décernés ; tout justifie les sept médailles d'or attribuées à ses architectes et à ses décorateurs ; récompenses qui font partie du trésor des archives d'honneur de Monaco.

Qu'il me soit permis, dans cet exposé, de ne pas citer de noms propres ; vous les connaissez tous déjà et nous allons les applaudir tout à l'heure.

Dans une région où Dieu a réparti à profusion les bienfaits de son soleil, ce que la terre produit de brillante parure florale et de fruits est forcément l'objet de soins particuliers. Nos exposants ont obtenu là de flatteuses distinctions, affirmées à la fois par des médailles remportées et par le rang accordé aux concours de quinzaine que comportent les produits de cet ordre, variables selon la saison.

Le séduisant décor naturel entraîne avec lui, par une heureuse éducation des yeux, non seulement le perfectionnement de l'architecture, mais aussi la recherche du confort et des exigences de l'hygiène. Les riches installations de la Principauté, ses précautions minutieuses, publiques et privées, son application hardie des plus récentes inventions (régime de tout à l'égout, refoulement des eaux-vannes à la mer, incinération des balayures) ont été justement remarquées et lui ont valu un grand prix d'une importance capitale.

Notre champ d'action n'est pas assez étendu pour comporter de nombreuses usines ; mais les établissements qui viennent d'être cités et les usines d'électricité ont eu également un grand succès.

La papeterie artistique, la marquetterie, la typographie, l'imprimerie ont été représentés de remarquable manière.

La photographie locale a fourni de superbes épreuves, parmi lesquelles le portrait Princier, magnifique spécimen figurant dans le salon d'honneur.

Très intéressante exposition aussi de feuilles manuscrites, enjolivées de riches et curieuses enluminures, véritable travail de bénédictin.

Grande affluence et concert d'admiration des connaisseurs les plus autorisés autour des archives de la Principauté, dont la collection due aux laborieuses recherches de l'érudite bibliothécaire du Palais Princier, membre correspondant de l'Institut de France, a été récompensée par une médaille d'or de première classe.

L'ingénieuse organisation de l'Exposition de la Principauté s'est révélée dans un autre ordre de succès. Au lieu d'attractions secondaires, sur lesquelles le Comité central de Paris avait un peu trop compté, la Principauté a donné l'exemple de ce que l'on aurait pu faire en consacrant une salle spéciale à des projections vraiment artistiques des tableaux de cinématographie primés lors du concours offert par la Société de Monte Carlo.

Les braves gymnastes de la Société *l'Étoile de Monaco* ont rapporté trois prix, dont un prix d'honneur, de leurs exercices à l'annexe de Vincennes.

Quelles palmes n'aurait-on pas obtenues, si les circonstances avaient permis de faire entendre dans l'éblouissante salle des Fêtes, la Société chorale *l'Avenir* et s'il avait été possible d'y envoyer au complet l'orchestre des musiciens d'élite du Casino, si admirablement dirigé !

La vaillante compagnie monégasque des Sapeurs-Pompiers, qui a fourni les gardiens du pavillon de Monaco, a eu son éclat spécial, quand l'emplacement faisant face à ce pavillon, a été choisi pour le feu d'artifice de la première fête nautique, parce qu'on savait cette solide escouade, bien outillée, au centre du danger d'incendie.

Il est encore des prix que nous aurions à célébrer, si la participation aux importants congrès tenus à Paris, à l'occasion de l'Exposition Universelle, était entrée en ligne de compte dans la répartition des récompenses ; car les délégués de la Principauté à quelques-uns de ces congrès n'ont pas été sans influence sur l'impression laissée par son exposition.

M. le baron de Rolland, président du Tribunal Supérieur, vice-président du Conseil d'Etat, a été délégué au congrès du Droit Maritime International et président de Section au congrès de Législation comparée.

A M. Saige, déjà cité, est échue une des vices-présidences du congrès des Bibliothécaires ;

Ont également représenté avec compétence la Principauté :

M. le chevalier de Lattre, président d'honneur du Tribunal Supérieur, Secrétaire d'Etat, au congrès de l'Assistance Publique et de la Bienfaisance Privée ;

M. l'ingénieur Bergès, directeur des Travaux Publics, au congrès de la Propriété bâtie ;

MM. les docteurs Colignon et Vivant, au congrès d'Hygiène publique et de Démographie ;

M. le docteur Lavagna, au congrès pour l'amélioration du sort des aveugles.

Pouvons-nous oublier les trésors que ce pays aurait offerts à la curiosité sympathique du monde entier, s'il entraînait dans le cadre des Expositions Universelles de faire juger les manifestations artistiques, les conférences littéraires, les œuvres charitables, où la gracieuse influence de S. A. S. Madame la Princesse Alice, s'est si heureusement exercée.

Il me faut m'arrêter devant tant de titres à nos applaudissements, mais non pas sans avoir fait mention à part de ce qui est dû à M. Camille Blanc, choisi par notre Auguste Souverain comme président de la Commission d'organisation de l'Exposition de la Principauté, parce qu'il pouvait surveiller à la fois, et à Paris et à Monaco, les détails d'organisation d'une œuvre à laquelle il a apporté, avec les plus libérales ressources, de très intelligentes aptitudes et une sollicitude absolument dévouée. Nous sommes heureux de saluer la haute récompense accordée à ce précieux concours, comme aussi aux efforts constamment dirigés vers ce qui peut contribuer aux succès de diverses sociétés de toute la Côte d'Azur et à l'exercice de la charité envers les habitants de ce pays et des villes voisines.

Toutes nos félicitations aussi pour les membres de la commission d'organisation de l'Exposition Monégasque, commission représentée sur cette estrade par deux de ses zélés collaborateurs, M. de Millo et M. l'ingénieur Cahirau.

Pour terminer, vous comprendrez qu'oubliant, pour un moment la mission qui m'est échue de parler au nom de Son Altesse Sérénissime, j'ajoute ici l'hommage de notre respectueuse gratitude pour l'ampleur de vues qui a présidé à l'Exposition Monégasque ; pour le noble exemple aussi donné par un Prince qui, après avoir augmenté le glorieux héritage des traditions de sa famille, depuis six cents ans

placée à la tête de la Principauté, consacre une partie de sa vie à la poursuite des courageuses conquêtes du domaine de la Science pure. Les richesses déjà dues à ces intéressantes explorations, collectionnées avec un soin et une méthode dignes des plus grands éloges ont excité l'admiration de tous les visiteurs et font bien augurer de l'avenir du Musée Océanographique de Monaco. Elles ont ajouté au trésor de l'histoire du pays, sous la forme d'un grand prix, accueilli par d'unanimes acclamations.

En même temps que nous nous associerons à cette justice rendue, nous conserverons le souvenir ému de la part prise par la Principauté au triomphe de l'Exposition Universelle de Paris, triomphe impérissable de la Paix et du Travail, qui a, sur les succès éphémères des combats, l'incontestable supériorité de féconder la terre sans l'inonder de sang humain !

Après ce discours très applaudi, l'orchestre se fait de nouveau entendre. M. Noghès procède ensuite à l'appel nominal des exposants, et la plupart présents à la cérémonie viennent recevoir des mains de S. Exc. M. le Gouverneur Général le très artistique diplôme à leur nom, illustré par Mucha et portant les signatures de M. Depelley, Commissaire Général et de M. Camille Blanc, Président du Comité d'organisation. Voici la liste complète des récompenses et des diplômes décernés :

S. A. S. Mgr le Prince Albert 1^{er} (Grand Prix pour recherches scientifiques et exposition océanographique).

Principauté de Monaco (Grand Prix pour travaux d'hygiène publique).

BEAUX-ARTS. — MM. Médecin François et Marquet Jean (Médaille d'Or). MM. Borrel ; Delefortrie ; Marquet Eugène ; Olive ; Poinsot Henri ; Schmit Henri (Membre du Jury) ; W. Schmidt ; Bellini François.

CALLIGRAPHIE. — M. Toubas Benjamin.

CARTOGRAPHIE. — Ecole Communale de Monte Carlo.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE. — Ecole des Sœurs (M^{me} Saint-Martin, supérieure).

ENSEIGNEMENT. — Ecole des Frères (Thadée des Anges, directeur).

TRAVAUX ET PUBLICATIONS HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGUES. — M. Saige Gustave, correspondant de l'Institut (Médaille d'Or).

IMPRIMERIE. — M. Chêne Alexis et la Société des Bains de Mer (Médaille de Bronze).

PHOTOGRAPHIE. — M. Franz Bucher (Médaille d'Argent).

MÉDECINE. — M. le Docteur Colignon (Mention Honorable).

MÉCANIQUE. — M. Ceresa Pierre (Mention Honorable).

ELECTRICITÉ. — Société Monégasque d'Electricité et M. Taffé Alexandre.

MATÉRIAUX DE GÉNIE CIVIL. — MM. Ferraris frères (Médaille de Bronze).

HUILE D'OLIVE. — M. Gindre Félix (Médaille d'Or).

CITRONS. — M. Gindre Félix (Médaille d'Argent).

CITRONS, HUILES D'OLIVE. — M. Straforelly Joseph (Médaille d'Argent).

BOIS. — M. Blanchy François (Médaille de Bronze).

RECHERCHES SCIENTIFIQUES. — Dr Richard, collaborateur (Médaille d'Or).

PANIFICATION MODÈLE. — M. Barbier Georges (Médaille de Bronze).

VINS. — M. Médecin Henri.

SIROPS. — MM. Muller, Lauck et Barral (Mention Honorable).

BOISSONS DIVERSES. — MM. Muller, Lauck et Barral (Médaille d'Argent).

PEINTURE DÉCORATIVE. — MM. Fissore Joseph et Fautrero (Médaille d'Or).

DÉCORATION. — M^{lle} Monace Liliam (Médaille d'Or).

MENUISERIE D'ART. — MM. Milhau, Giraud et Cie (Médaille d'Or).

CÉRAMIQUE. — MM. Verneti et Rigoni (Mention Honorable).

FUMISTERIE. — M. Auttié Henri (Médaille d'Argent).

CHAPELLERIE. — M. Flory Jules.

PHARMACIE. — MM. L. Cruzel ; L. Gerber (Médaille de Bronze).

PARFUMERIE. — M. Moehr Nestor (Médaille de Bronze).

MEUBLES. — M^{me} Davoignau-Donat.

VANNERIE. — M. Destefanis Jean.

ASSAINISSEMENT. — Système Shone Horsfall (Grand Prix) et M. Tasson Félix (Médaille d'Argent).

HYGIÈNE. — M. Bouillet Laurent (Mention Honorable).

Une longue ovation a été faite quand M. Noghès a d'abord proclamé le Grand Prix décerné à Son Altesse Sérénissime.

La Société des Bains de Mer qui a contribué si magnifiquement à la brillante Exposition monégasque a été, elle aussi, très justement acclamée. Aux récompenses qu'elle a obtenues dans diverses classes de l'Exposition, il faut ajouter la liste sui-

vante des beaux prix qui lui ont été spécialement accordés aux divers concours d'horticulture de l'Exposition Universelle et dont il est donné lecture :

1^{er} prix, pour une collection de plantes grasses ;

1^{er} prix, pour une collection de palmiers ;

1^{er} prix, pour une collection de plantes à feuillage ;

1^{er} prix, pour une collection de crotons ;

1^{er} prix, pour un exemplaire de croton isolé ;

1^{er} prix, pour un exemplaire de fougère isolé ;

Médaille d'or, pour la fête de l'horticulture ;

Médaille d'argent, pour la décoration intérieure du Pavillon Monégasque.

Après la proclamation des lauréats et la distribution des diplômes, S. Exc. M. le Gouverneur Général lève la séance, tandis que l'orchestre exécute une marche finale.

LA SAINT-ALBERT

C'est avec un entrain général et une sincère allégresse que la population monégasque et tous les habitants de notre pays ont célébré l'heureux anniversaire de la Saint-Albert, fête de notre bien-aimé Souverain. L'animation de nos rues et de nos avenues brillamment pavisées était augmentée par la foule des étrangers venus de toutes les villes voisines pour admirer les merveilleuses décorations et prendre part aux réjouissances.

Suivant une touchante tradition, une large distribution de secours, présidée par M. le comte Gastaldi, a été faite aux indigents, la veille de la Saint-Albert, à la mairie. La soirée de mercredi a été également marquée par le pavoisement et la superbe illumination de Monaco et de la Condamine, par un beau feu d'artifice tiré sur l'esplanade de la Batterie et par une retraite aux flambeaux organisée par la Société Philharmonique, avec le concours de la compagnie des sapeurs-pompiers et les membres de la Société de gymnastique *l'Etoile*. Le Palais, avec ses lignes architecturales dessinées en lignes flamboyantes, l'Hôtel du Gouvernement, tous les monuments publics et les maisons particulières de la Principauté rivalisaient d'éclat dans leurs illuminations.

Jeudi matin, toutes les autorités civiles et militaires en grand uniforme ; les membres du Corps consulaire et une affluence nombreuse de notabilités et de population ont assisté au *Te Deum* solennel, à la cathédrale de Monaco. De l'Hôtel du Gouvernement, le cortège officiel, ayant à sa tête S. Exc. M. le Gouverneur Général, s'est rendu à l'église où arrivait, d'autre part, le cortège des membres du Tribunal Supérieur, les magistrats et les membres du barreau en robe. La grand'messe a été célébrée par S. G. M^{er} Theuret, évêque de Monaco, assisté de son chapitre et de tout le clergé de la Principauté, tandis que les compagnies des gardes et des carabiniers faisaient le service d'honneur. La messe a été chantée par la Société Chorale *l'Avenir*, avec accompagnement des orgues et de l'orchestre, remarquablement dirigé par M. Bellini, maître de chapelle.

Le cortège officiel s'est rendu, à l'issue du service religieux, sur la place du Palais, où a eu lieu la revue des gardes d'honneur et des carabiniers. M. le colonel Comte de Christen, après avoir d'abord présenté aux gardes d'honneur leur nouveau lieutenant, M. de Juniac, a procédé à la remise des médailles d'honneur décernées par S. A. S. le Prince à MM. de Santis, garde d'artillerie, et Cotta, carabinier, auxquels il a adressé une courte allocution de félicitation. Le défilé a eu lieu ensuite avec une absolue correction, au son de la fanfare des gardes.

Après la revue, S. Exc. M. le Gouverneur général a regagné, avec ses invités, l'Hôtel du Gouvernement où, comme chaque année, il a offert un grand banquet.

Superbement servi dans la salle du Conseil d'Etat, ornée et pavisée pour la circonstance de guirlandes de feuilles et d'écussons aux armes des Grimaldi, ce banquet a réuni autour de M. le

Gouverneur Général et de M^r Theuret, qui était assis en face de lui, MM. les Vicaires généraux, les Officiers de la maison du Prince, les Consuls accrédités dans la Principauté, le Conseil d'Etat, M. le Maire de Monaco et son premier Adjoint, les Chefs des différents services et les Membres de l'Ordre de Saint-Charles. Une animation des plus cordiales n'a cessé de régner jusqu'à l'heure des toasts au cours de ce banquet.

Au dessert, S. Exc. M. le Gouverneur Général se lève et prononce le discours suivant :

Messieurs,

C'est du fond du cœur et en toute franchise que je vous remercie d'avoir répondu à l'appel du Gouverneur Général de la Principauté pour l'aider à célébrer la fête de Son Auguste Souverain, comme vous lui prêtez constamment votre concours en vue de tout ce qui peut être profitable à ce pays.

Pour M^r l'Evêque, à ces remerciements s'ajoutent les témoignages consolants du respect dont la religion et ses ministres continuent à être entourés à Monaco.

Salut à vous, messieurs du Corps Consulaire, qui remplissez si dignement une mission distinguée entre toutes et qui avez tant de titres à nos sympathies pour la courtoisie, pour la cordialité des relations permettant de traiter sans difficulté des affaires bien souvent délicates. Mon devoir est très agréable d'avoir à vous exprimer la grande satisfaction qu'en éprouve Son Altesse Sérénissime le Prince et à vous prier de vouloir bien transmettre à vos Gouvernements respectifs Ses vœux sincères pour la santé et pour le bonheur de vos Souverains et de leur famille.

Compliments particuliers à l'honorable comte de Batourine, consul général de Russie, chambellan de S. M. l'Empereur, à qui est échue la mission de prendre la parole en votre nom, en remplacement de M. le commandeur Simondetti, empêché par son deuil national d'assister à cette réunion.

La population entière de la Principauté s'associe fidèlement aux sentiments de ses Princes. Elle en a donné une nouvelle preuve à l'occasion du drame de Monza, de sinistre mémoire. Personne n'a manqué à l'imposante manifestation qui s'est produite lors de la messe funèbre du 9 août dernier.

Peu de jours après, même union attristée des membres des différentes Colonies de Monaco a été constatée lors de la messe à la mémoire du regretté consul de France, M. Glaize, dont la voix chaude et éloquente s'est si souvent fait entendre, notamment à la fête annuelle du 15 novembre.

Nous souhaitons la bienvenue à son digne successeur M. André, assuré à l'avance des sympathies générales, comme aussi à M. Baumgartner, nouveau consul Impérial et Royal d'Autriche-Hongrie, et à M. Jacobi, nouveau consul de Monaco à Nice.

Remerciements à mes éclairés collaborateurs du Conseil d'Etat, à l'éminent Président du Tribunal Supérieur et à tout le corps des Magistrats qui s'acquittent avec tant de zèle et de dignité de leur mission élevée; aux brillants officiers présents dans cette salle, de jour en jour plus petite pour tous les convives qu'on aimerait à y recevoir; aux chefs des différents services, qui remplissent avec autant de compétence que de fermeté leurs importantes fonctions.

Il y aurait de l'ingratitude à oublier la bonne grâce, l'affection et le dévouement de notre cher Maire, M. le comte Gastaldi, si bien secondé par ses Adjoints et par la Commission Communale.

Aux médecins de l'âme et du corps, au personnel des institutions charitables, aux éducateurs de l'enfance, à tous ceux enfin qui donnent l'exemple du devoir accompli.

Aucune occasion n'est négligée de mettre en relief ces précieux concours. Si tous ne peuvent pas trouver à la fois leur récompense, la bienveillance Souveraine reste acquise à ceux qui n'auront pas encore eu leur tour. C'est grâce à une confiance absolue dans le zèle de chacun de ceux qui contribuent à la prospérité de ce pays, que notre Souverain a pu se livrer à des études chaque jour plus fructueuses et mieux connues, que Son Altesse a réussi à faire aboutir de vastes projets dont l'avenir ratifiera la haute conception et la remarquable exécution.

Les salles voisines de celle où nous sommes vibrent encore des applaudissements qui ont accueilli le succès des exposants ayant pris part, sous le pavillon monégasque, à la merveilleuse Exposition Universelle de Paris.

Qu'il me soit permis de ne pas revenir ici sur ce que j'ai dit à ce sujet et de terminer par ces quelques mots :

Nous pouvons, Messieurs, nous féliciter d'avoir été admis à jouer un rôle utile dans une œuvre d'ensemble longuement et patiemment édifiée sur l'harmonie de tous les efforts, d'une œuvre qui aura mis une fois de plus en

lumière cette vérité qu'avec une volonté énergique, la concorde et l'union, il n'y a pas de petit peuple dans l'histoire.

Comme chaque année, je vous invite à lever nos verres à la santé de Leurs Altesses Sérénissimes !

Vive le Prince Albert I^{er} !

Vive la Princesse Alice !

Vive le Prince Héréditaire !

Ce toast éloquent est fréquemment interrompu par des applaudissements. C'est ensuite M^r Theuret qui prend la parole; l'Evêque de Monaco dit qu'il applaudit volontiers aux paroles de M. le Gouverneur Général, lesquelles ont excellemment exprimé les sentiments unanimes des assistants; il tient à son tour à reconnaître le remarquable événement que fut en cette année le succès du Pavillon Monégasque à l'Exposition Universelle; il l'a visité avec admiration et au cours de cette visite il a eu la satisfaction d'entendre de nombreuses voix exprimer leur admiration au sujet des travaux scientifiques du Prince et de la prospérité de la Principauté. Il termine en affirmant la sympathie que chacun éprouve pour l'auguste Famille Princièrè.

En l'absence de M. le Consul général d'Italie Simondetti, empêché par le deuil national italien, M. de Batourine, Consul général de Russie, prend à son tour la parole: il porte, tout d'abord, la santé de Leurs Altesses Sérénissimes, et prie M. le Gouverneur Général de vouloir bien Leur transmettre les vœux du Corps Consulaire tout entier.

Il remercie, ensuite, le Gouverneur de ses aimables paroles, au nom de ses collègues, et il lui donne l'assurance qu'en se félicitant de leurs excellents rapports mutuels, ils seront toujours heureux de lui apporter leur concours. M. le Consul général de Russie termine en formant le vœu de se retrouver, encore de longues années, en présence de M. Olivier Ritt, à ce cordial banquet, et le prie de transmettre les hommages du Corps Consulaire à M^{me} Ritt.

M. André, le nouveau Consul de France à Monaco, se lève alors et, en termes émus, il déclare qu'il tient à s'associer aux sentiments attristés que M. le Gouverneur Général a évoqués en rappelant la perte douloureuse qu'a éprouvée la Principauté, par la mort de son prédécesseur. Ses qualités de cœur et d'esprit avaient placé si haut M. Paul Glaize, qu'il ne saurait prétendre à le remplacer; du moins, sera-t-il heureux de tâcher, par ses constants efforts, d'atténuer les regrets qu'a laissés la mort de M. Glaize.

M. le Gouverneur Général reprend ensuite la parole pour féliciter, selon la tradition, les nouveaux décorés de l'Ordre de Saint-Charles: comme officier, M. Jolivot, Secrétaire du Conseil d'Etat, 23 ans de services expérimentés et dévoués, chevalier depuis 16 ans; comme chevaliers: M. Delalonde, Directeur de la Police, 15 ans d'excellents services, appréciés en France et en Italie comme dans la Principauté; M. Ajani, 36 ans de travaux, dont 25 en qualité d'entrepreneur de la construction de la Cathédrale; M. Rey, chef de gare, 14 ans de services militants fort appréciés.

En réponse à ces félicitations, M. Jolivot, le nouvel officier de Saint-Charles, exprime à son tour en quelques mots émus les sentiments de reconnaissance de ceux que S. A. S. le Prince Albert a bien voulu juger dignes d'être promus et il remercie M. le Gouverneur Général, qui ne laisse inaperçu aucun service rendu.

Après ce dernier toast, le banquet prend fin et les convives, après avoir salué M^{me} Olivier Ritt, se séparent, emportant le meilleur souvenir de la brillante réunion à laquelle ils viennent d'assister.

Les réjouissances populaires portées au programme, publié par nous, ont eu lieu pendant toute la journée au milieu d'une vive et joyeuse animation. La fête organisée par la Société de Gymnastique, dans le terrain Radzivill, a été particulièrement réussie. Mais c'est surtout la fête de nuit de Monte Carlo qui, en dépit d'un violent et très malencontreux coup de vent, soufflant en bourrasque de 7 à 8 heures, a attiré la foule. Heureusement que si quelques guirlandes de lampions ont eu à souffrir de cette bourrasque du côté de la mer, il n'en a rien été sur la place et dans les jardins du Casino qui présentaient le plus féerique coup d'œil. Les rampes de gaz des allées du Boulingrin, l'arc de triomphe aux motifs brillants, les armoiries princières éclairées à l'électricité, les motifs également électriques qui ornaient la façade principale du Casino, éblouissaient les yeux et faisaient honneur à l'intelligente et généreuse initiative de l'Administration de la Société des Bains de Mer.

Le feu d'artifice, que le temps a quelque peu contrarié, a été tiré aux abords de la Porte-Neuve, en face de la tribune dressée sur le côté des terrasses du Casino. Dans cette tribune avaient pris place toutes les autorités et notabilités locales avec leurs familles. Un beau lunch y a été servi et a permis à M. le Gouverneur Général, en une charmante improvisation, de féliciter et remercier la généreuse Administration de la Société des Bains de Mer, et de lever son verre en l'honneur de son digne président M. Camille Blanc, de son sympathique directeur général M. Georges Bornier et de ses habiles directeurs.

Le très beau concert, dirigé sur le kiosque des terrasses par M. Léon Jehin, qui remontait au pupitre à cette occasion, a cloturé fort artistiquement la série des réjouissances et on a longuement applaudi l'*Hymne Monégasque* qui terminait le programme du concert.

Ainsi se passa cette magnifique journée de fête qui atteste une fois de plus les sentiments sincères de respectueux attachement et de vive reconnaissance qui unissent toutes les classes de la population monégasque à leur bien-aimé Souverain, le Prince Albert I^{er}.

La grande fête de bienfaisance organisée par la Société de Gymnastique l'*Etoile* a obtenu, dimanche dernier, un plein succès, et la fête eût été complète sans la grosse pluie qui s'est abattue vers 8 heures du soir, rendant impossible le bal et les réjouissances de la soirée.

Dans la matinée a eu lieu la réception de la Société San Remese *Club Ginnastico*, à laquelle un vermouth d'honneur fut offert en l'Hôtel du Gouvernement. D'autre part, à 2 heures de l'après-midi débarquaient, venant de Nice, les Sociétés de Gymnastique l'*Avant-Garde*, l'*Avenir* et la *Gauloise*. Bannière en tête et précédés par l'excellente fanfare la *Philharmonique*, les gymnastes se sont rendus au terrain Radzivill où avait lieu la fête. A la tribune d'honneur avaient pris place S. Exc. M. le Gouverneur Général et M^{me} Olivier Ritt, M. le Maire de Monaco, ainsi qu'un grand nombre de notabilités de la Principauté, de Nice et de San Remo.

L'assistance, très nombreuse sous la tente, a fait l'accueil le plus chaleureux aux divers exercices de gymnastique brillamment exécutés par les différentes sociétés monégasque, italienne et françaises. Entre temps la *Philharmonique* a fait entendre les plus agréables morceaux de son répertoire.

La fête de nuit a été, par suite du mauvais temps, renvoyée à dimanche prochain.

La *Lyre Monégasque* est allée cette année fêter la Sainte-Cécile à Vintimille. Notre excellente Société artistique a été admirablement reçue par les autorités et la population. Devant la Mairie, la Société a exécuté avec brio la *Marche Royale Italienne* puis l'*Hymne Monégasque*, qui sont acclamés par la foule. Dans la grande salle de la Mairie, où une collation a été servie, M. le Maire de Vintimille a, en termes éloquents, souhaité la bienvenue à la *Lyre Monégasque* et porté la santé de la Famille Souveraine de Monaco. A son tour, M. le consul Biancheri, au nom du Gouvernement princier, qu'il représente à Vintimille, boit à la santé du roi Victor-Emmanuel III. M. le Ch^r Joseph Marquet, président de la Société, leur exprime ses remerciements.

A midi, un grand banquet réunissait sociétaires et invités au Restaurant Doré. Dans l'après-midi, la *Lyre Monégasque*, sous l'habile direction de son chef, M. Bricoux, s'est fait entendre et chaleureusement applaudir par un public nombreux, sur la principale promenade de la ville.

Cette cordiale réunion, qui resserre plus étroit-

tement encore les liens d'amitié unissant Vintimille à Monaco, laissera le meilleur souvenir à ceux qui y ont assisté.

Rappelons que le Comité de Bienfaisance de la Colonie Française offrira, le samedi soir 24 novembre prochain, dans les salons de l'hôtel-restaurant du Helder, à Monte Carlo, un banquet de bienvenue dans la Principauté à M. André, le nouveau Consul de France à Monaco.

Dimanche prochain 25 novembre, les Sociétés musicales de la Principauté fêteront la Sainte-Cécile.

Une messe sera chantée à la Cathédrale par la Société Chorale l'Avenir. Divers morceaux de musique seront exécutés par la Société Philharmonique, la Lyre Monégasque et l'Estudiantina.

L'après-midi, à 2 heures et demie, la Société Chorale donnera une grande matinée lyrique au théâtre des Variétés.

Nous apprenons avec plaisir que M. Joseph Rainaut, étudiant architecte à Paris, notre compatriote, vient d'être reçu avec succès au concours à l'Ecole nationale et spéciale des Beaux-Arts.

Ajoutons que M. Raynaut a été reçu avec le n° 2 sur 460 candidats, à l'esquisse en loge d'architecture.

Nous le félicitons d'un aussi brillant succès.

Pendant la durée du Service d'hiver, un nouveau guichet sera ouvert au bureau des postes et télégraphes de Monaco, de 8 heures du matin à 9 heures du soir, pour la taxation des télégrammes et l'émission des mandats télégraphiques.

Ce soir, au théâtre du Casino, sera donnée la première représentation d'une amusante comédie nouvelle en trois actes, *La Layette*, de M. Sylvane, avec le concours de M^{lle} Marcelle Lender et de M. Tarride. Nous en publierons le compte rendu dans notre prochain numéro ainsi que celui du beau premier Concert classique qui aura lieu jeudi prochain.

Jeudi 22 Novembre 1900, à 2 heures 1/2 du soir

1^{er} CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN

- Symphonie Héroïque (n° 3)..... L. van Beethoven.
- Au Printemps, ouverture (1^{re} audit)..... Carl Goldmark.
- Nocturne, pour quatuor (1^{re} audition)..... Dvôrak.
- Parsifal, fragments du 2^e acte (1^{re} aud.)..... Wagner.
- Le Jardin enchanté de Klingensor et les Filles fleurs.....
- Méphisto, valse (1^{re} audition)..... F. Liszt.
- (Episode d'après le Faust de Lenau).

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 11 au 18 Novembre 1900

S ^{te} STEFANO, b. Nuovo-S ^{te} -Stefano, ital., c. Pignatelli,	charbon.
NICE, yacht à vap. Zazita, fr., c. Lhuillier,	sur lest.
SAINT-TROPEZ, b. Charles, fr., c. Seytour,	sable.
CANNES, b. Saint-Louis, fr., c. Jourdan,	—
— b. Louise, fr., c. Garel,	—
— b. Fortune, fr., c. Dalbéra,	—
— b. Conception, fr., c. Dalbéra,	—
— b. Marie, fr., c. Castinelli,	—
— b. Tante, fr., c. Davin,	—
— b. Monte-Carlo, fr., c. Ferrero,	—
SAINT-TROPEZ, b. Virginie, fr., c. Brun,	—
Départs du 11 au 18 Novembre	
MENTON, br.-goél. Marie-Clotilde, fr., c. Rostagni,	vin.
TORRE SALINE, b. Angelo-Padre, it., c. de Dominici,	sur lest.
SAINT-TROPEZ, b. Deua-Frères, fr., c. Courbon,	—
NICE, yacht à vap. Zazita, fr., c. Lhuillier,	—
CANNES, b. Marie, fr., c. Castinelli,	—
— b. Monte-Carlo, fr., c. Ferrero,	—
— b. Louise, fr., c. Garel,	—
— b. Fortune, fr., c. Dalbéra,	—
— b. Saint-Louis, fr., c. Jourdan,	—
SAINT-TROPEZ, b. Virginie, fr., c. Brun,	—
CANNES, b. Tante, fr., c. Davin,	—

Etude de M^e Charles BLANCHY, huissier à Monaco
8, rue des Carmes, 8

VENTE VOLONTAIRE

Le lundi 26 novembre 1900, à neuf heures du matin, dans la salle de vente Cursi, sise boulevard Charles III, à la Condamine, Monaco, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente volontaire aux enchères publiques d'une grande quantité de meubles et objets mobiliers, tels que : lits noyer complets, armoires à glace, tables, chaises, fauteuils, glaces, toilettes, canapés, armoires à linge, un piano et un billard avec ses accessoires.

Au comptant, 5 % en sus pour frais d'enchères.
Monaco, le 19 novembre 1900.

L'Huissier, BLANCHY.

Cabinet de M^e Lucien BARBARIN, avocat à Monaco
rue Albert, n° 7, villa Mathilde

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE

DE LA

VILLA RICHEMOND

sise à Monaco, circonscription de Monte Carlo
boulevard du Nord

L'adjudication aura lieu le vendredi 14 décembre 1900, à 9 heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal Supérieur de la Principauté de Monaco, au Palais de Justice.

Désignation :

Une maison sise à Monte Carlo, boulevard du Nord, dénommée **VILLA RICHEMOND**, tenant du nord au boulevard du Nord, de l'est à la maison Lajoux, de l'ouest à la propriété Wilton, et du sud à la Société des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers.

Elle se compose d'un sous-sol ou caves, d'un rez-de-chaussée et de deux étages, avec petit jardin au midi et petite terrasse au nord.

La façade principale, au nord, est percée au rez-de-chaussée de cinq ouvertures de magasin; au premier étage de cinq fenêtres avec trois balcons; au second étage de cinq fenêtres avec grand balcon.

La façade ouest est percée au sous-sol de sept ouvertures; au rez-de-chaussée et à chacun des premier et second étages de six ouvertures.

La façade Est est percée au sous-sol, de quatre ouvertures; au rez-de-chaussée de la porte principale d'entrée avec marquise vitrée au-dessus, d'une ouverture de magasin et de trois fenêtres; au premier et au second étages de cinq fenêtres, dont une avec glace.

La façade sud est percée au sous-sol d'une porte et de deux fenêtres; au rez-de-chaussée de trois fenêtres avec grand balcon en fer; à chacun des deux étages de trois fenêtres.

Un jardin d'environ cinq mètres de largeur existe au midi; on y accède par le sous-sol et par un escalier de dix-neuf marches en ciment partant du niveau de la terrasse côté ouest; on accède à la porte principale d'entrée à l'est par ladite terrasse précédée de quatre marches.

Un passage d'un mètre quatre-vingt-dix centimètres existe à l'est et à l'ouest.

Ledit immeuble est clos au midi par un mur; à l'est par un mur et par une barrière; à l'ouest par un mur surmonté d'une grille en fer.

Procédure :

Cet immeuble a été saisi :

A la requête de M. Jean-Baptiste AUTRAN, propriétaire, demeurant à Cannes.

Pour lequel domicile est élu en l'étude de M^e BARBARIN, avocat à Monaco.

Contre :

1^o Le sieur Eustache-Fortuné GAUTHIER; 2^o la dame Claire JACOBS, son épouse, décédée depuis la saisie et représentée par ses héritiers et notamment par la dame Irma GAUTHIER, épouse du sieur Gaston DE PAYAN, comptable, avec lequel elle demeure à Monaco.

Suivant procès-verbal de TOBON, huissier à Monaco, en date du vingt-sept août mil neuf cent, enregistré et dénoncé, transcrit au bureau des hypothèques de Monaco le premier septembre suivant, volume 3, numéro 18.

Le cahier des charges contenant les clauses et conditions de la vente a été dressé par M^e Barbarin, avocat, et déposé, après enregistrement, au Greffe du Tribunal Supérieur.

Mise à prix :

Outre les clauses et conditions du cahier des charges, l'immeuble ci-dessus désigné sera exposé aux enchères sur la mise à prix, offerte par le poursuivant, de cent trente mille francs **130,000 francs.**

Purge légale :

Il est déclaré à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription d'hypothèque légale, qu'ils devront, sous peine de déchéance, la faire inscrire avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé par l'avocat poursuivant soussigné, à Monaco, le dix-sept novembre mil neuf cent.

(Signé) BARBARIN

Etude de M^e BLANC, notaire à Monaco
39, rue Grimaldi, 39

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat reçu par M^e Antoine BLANC, notaire à Monaco, le vingt sept juin mil neuf cent, enregistré, monsieur Marius-Pierre BLANCHI, employé, demeurant à Monaco, ayant élu domicile à Monaco, en l'étude de M^e Blanc, notaire, a acquis de : 1^o monsieur Louis-Adolphe TACUSSEL, rédacteur au Ministère de l'Intérieur, et madame Marie-Amélie-Antoinette LAFOREST DE MINOTTY, son épouse, demeurant ensemble à Paris; 2^o monsieur le Vicomte Albert-Charles-Edouard-Jean-Marie DE LUSERNA DE ROSENDO DE CAMPIGNONE, propriétaire-rentier, et madame Berthe-Marie-Léocadie LAFOREST DE MINOTTY, son épouse, demeurant ensemble à Arressieux; 3^o et monsieur Henri-Emile KLEIN, employé à la Compagnie Parisienne du Gaz, et madame Elvire-Adele LAFOREST DE MINOTTY, son épouse, demeurant ensemble à Paris, et pour tous lesquels domicile a été aussi élu en l'étude dudit M^e Blanc, notaire.

Une parcelle de terrain de la contenance de trois cent trente-neuf mètres carrés quinze décimètres carrés, située à Monte Carlo, dans le vallon de la Rousse, quartier du même nom, portée au plan cadastral sous le numéro 182 de la section E, et tenant : du midi, à la Compagnie du Chemin de fer P.-L.-M.; de l'est, la même Compagnie et monsieur de Bonchamps; de l'ouest, à une route projetée, et du nord, à monsieur et madame Ver-rando.

Cette acquisition a été faite moyennant le prix principal de neuf mille quatre cent quatre-vingt-seize francs vingt centimes, ci..... **9,496 fr. 20**

Une expédition de ce contrat transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le premier août mil neuf cent, a été déposée ce jourd'hui même au Greffe du Tribunal Supérieur.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le 20 novembre 1900.

Dûment enregistré.

Pour extrait :

(Signé) : A. BLANC.

AVIS

Suivant acte sous seing privé du 23 septembre 1900, enregistré, M. et M^{me} Jean Vandenberg, maîtres d'hôtel à Monte Carlo, ont rétrocédé à M. Jacques Scossa et à M^{me} Emilie Biron, son épouse, les baux des immeubles où ils exploitaient l'hôtel dénommé *Villa des Fleurs*, ensemble le droit de faire transférer la licence en leur nom. Par suite, et à défaut du paiement de leur prix de vente de ce fonds, les époux Scossa sont redevenus propriétaires dudit hôtel qu'ils exploitent sous la même dénomination de *Villa des Fleurs* et font valoir en leur nom et pour leur compte.

La présente insertion est faite à toutes fins utiles.

Imprimerie de Monaco — 1900

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Novembre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL	
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir				
12	753.3	753.5	752. »	753.5	753.5	16.5	19.2	18. »	15.4	15.2	51	O. faible.	Beau.	
13	54. »	54.3	54.5	55. »	54.8	18. »	19.1	18. »	16. »	15.5	60	id.	id.	
14	55. »	54. »	53.5	54.5	55. »	16.4	18.3	17. »	16.8	15. »	73	id.	Variable.	
15	54. »	54. »	53. »	53. »	54. »	16.3	17.8	17. »	16.5	14.8	77	id.	Nuageux, pluie.	
16	53. »	52.3	51.3	50.8	51. »	14.8	17. »	17.3	15.8	14.7	67	id.	id.	
17	48. »	48. »	47.5	48. »	48.3	13.9	15.4	15. »	14.8	13.2	73	id.	Variable.	
18	51. »	52. »	52.3	52.5	54. »	13. »	15. »	14.2	13.9	12.8	65	E. fort.	id.	
DATES						12	13	14	15	16	17	18		
TEMPÉRATURES						19.4	19. »	18.3	17.9	17.8	15.8	15. »	Pluie tombée: 32 ^{mm} 7	
EXTREMES						15. »	15.4	15. »	14.3	13.9	13. »	12.5		